

Agrocommerçant/e ES

Nature des tâches

Les agrocommerçants/-es sont des cadres qui dirigent le personnel de vente et les professionnels de l'administration. Ils exercent leur profession au sein des coopératives agricoles ou d'autres organismes, auprès des offices fédéraux ou d'autres entreprises spécialisées dans les produits phytosanitaires, les nourritures pour animaux et les engrais.

Conditions d'admission

a) apprentissage avec CFC dans le domaine agricole (par ex. agriculteur/-trice) et 1 an d'expérience professionnelle dans l'économie agraire.

Intérêt pour les produits agricoles, enthousiasme pour l'activité de conseil et de vente, talent d'organisateur, habileté dans les rapports avec les autres, détermination, capacité de s'imposer.

Formation

4 semestres de formation à plein temps.

Perspectives

Cours de comptabilité, marketing, direction du personnel ; cours des organisations agricoles ; détaillant/-e diplômé/-e EPS ; chef/-e des ventes EPS.